CYPRÈS

Marseille, le 04 Décembre 2019
Aux Membres de la CSS de Marseille
(liste des destinataires in fine)

Objet : ***Réunion de la commission de suivi de site (CSS)***

Madame, Monsieur,

Nous vous convions à la prochaine réunion de la Commission de Suivi des Sites industriels ARKEMA et CEREXAGRI Marseille :

Le Mercredi 18 Décembre 2019 à 08 h 30
Mairie de Marseille – Pavillon Daviel – Quai du Port - 13002 MARSEILLE
2ème salle des commissions

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour détaillé.

Pour des questions de quorum si vous ne pouvez pas assister à la réunion, veuillez donner mandat à un membre désigné dans l'Arrêté Préfectoral qui pourra vous représenter (formulaire et modalités en pièce jointe à nous retourner).

Je vous prie de bien vouloir confirmer votre présence auprès du Cyprès par mail fflorentino@cypres.org ou par téléphone au 04 42 13 01 00.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Secrétaire de la CSS

Michel SACHER
Directeur du Cyprès

Pièces jointes :
- *Mandat*
- *Projet règlement intérieur*
- *Arrêté Préfectoral du 27 Novembre 2019*

***Réunion de la** Commission de Suivi des Sites industriels ARKEMA et CEREXAGRI*
Le Mercredi 18 Décembre 2019 à 08 h 30
Mairie de Marseille – Pavillon Daviel – Quai du Port - 13002 MARSEILLE
2ème salle des commissions

L'ordre du jour de cette séance sera le suivant :

- ✓ *Quorum*
- ✓ *Approbation du compte rendu de la CSS du 28/02/2017*
- ✓ *Formalités de mise en place de la CSS suite au renouvellement des membres obligatoire tous les 5 ans :*
    - *Modification règlement intérieur et vote*
    - *Désignation du bureau*
- ✓ *Présentation de l'instruction gouvernementale du 06/11/2017 relative à la mise à disposition et à la communication d'informations potentiellement sensibles*
- ✓ *Pour chaque exploitant, présentation des éléments annuels obligatoires depuis la dernière CSS (2017-2018-2019) :*
    - *Incidents / accidents*
    - *Bilan des émissions dans l'air et dans l'eau et positionnement par rapport aux critères règlementaires*
    - *Réduction des risques*
    - *Modifications réalisées, envisagées, en cours ou abandonnées sur les installations*
    - *Système de Gestion de la Sécurité (SGS) (pour Arkema) : bilan à disposition non présenté oralement sauf cas particulier*
- ✓ *Présentation par AtmoSud des résultats de la surveillance de la qualité de l'air réalisée autour d'Arkema et Cerexagri*
- ✓ *Actions de la DREAL et présentation des éventuels faits marquants depuis la dernière CSS*
- ✓ *Point sur les PPI et les exercices éventuels relatifs à ces plans*
- ✓ *PPRT Arkema / PARI*
- ✓ *Questions diverses*

*Liste des destinataires : **Arrêté préfectoral du 27 Novembre 2019***

Collège des Administration de l'État

✓ Préfecture des Bouches-du-Rhône	Monsieur le Préfet ou son représentant
✓ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)	Madame la Directrice Régionale ou son représentant
✓ Agence Régionale de Santé PACA - Délégation départementale des Bouches-du-Rhône (ARS)	Monsieur Le Directeur Général ou son représentant
✓ Direction Départementale des Territoires et de la Mer, des Bouches-du-Rhône (DDTM)	Monsieur Le Directeur Départemental ou son représentant
✓ Bataillon des Marins Pompiers de Marseille (BMPM)	Monsieur le Commandant du Bataillon ou son représentant
✓ Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)	Monsieur Le Directeur Régional ou son représentant
✓ Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Économiques de Défense et de la Protection Civile (SIRACEDPC)	Monsieur Le Chef du Service ou son représentant
✓ Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône (DASEN)	Monsieur Le Directeur académique ou son représentant

Collège des élus des collectivités territoriales

✓ Commune d'ALLAUCH	Monsieur Charles DALMASSO, titulaire
✓ Commune d'ALLAUCH	Madame Lucie DESBLANCS, suppléante
✓ Commune d'AUBAGNE	Monsieur Vincent RUSCONI, titulaire
✓ Commune d'AUBAGNE	Monsieur Philippe PORFIRO, suppléant
✓ Commune de LA PENNE SUR HUVEAUNE	Madame Christine CAPDEVILLE, titulaire
✓ Commune de LA PENNE SUR HUVEAUNE	Monsieur Bernard NEGRETTI, suppléant
✓ Commune de MARSEILLE	Monsieur Julien RUAS, titulaire
✓ Commune de MARSEILLE	Madame Valérie BOYER, titulaire
✓ Commune de MARSEILLE	Monsieur Julien RAVIER, suppléant
✓ Commune de MARSEILLE	Monsieur Maurice REY, suppléant
✓ Métropole Aix Marseille Provence	Madame Laurence LUCCIONI, titulaire
✓ Métropole Aix Marseille Provence	Monsieur Alain GREGOIRE, titulaire
✓ Métropole Aix Marseille Provence	Madame Virginie MONNET-CORTI, suppléante
✓ Métropole Aix Marseille Provence	Monsieur Alexandre GALLESE, suppléant

Collège des Riverains

✓ Confédération Générale des CIQ de Marseille	Monsieur Jean-Marc CHAPUS, titulaire
✓ Confédération Générale des CIQ de Marseille	Madame Lucie BERREST, suppléante
✓ Fédération des CIQ du 11ème arrondissement de Marseille	Madame Myriam JANIN, titulaire
✓ Fédération des CIQ du 11ème arrondissement de Marseille	Madame Stéphanie CANNEDU, suppléante
✓ Fédération des CIQ du 14ème arrondissement de Marseille	Monsieur Alain ARCUCCI, titulaire
✓ Fédération des CIQ du 14ème arrondissement de Marseille	Monsieur André RAFFAELLI, suppléant
✓ SOMIMAR / M.I.N des Arnavaux	Monsieur Marc DUFOUR, titulaire
✓ SOMIMAR / M.I.N des Arnavaux	Monsieur Stéphane HEDOUIN, suppléant

Collège des Exploitants

✓ Société ARKEMA France	Monsieur Philippe GOMEZ, titulaire
✓ Société ARKEMA France	Monsieur Yann MOY, titulaire
✓ Société ARKEMA France	Madame Cécile RIERA, suppléante
✓ Société ARKEMA France	Monsieur Nicolas BONNEMAISON, suppléant
✓ Société CEREXAGRI	Monsieur Jean-Paul ALRIC, titulaire
✓ Société CEREXAGRI	Monsieur Mathieu ALLAIN, titulaire

Collège des Salariés

✓ Société ARKEMA France	Monsieur Michel RODA, titulaire
✓ Société ARKEMA France	Monsieur Sébastien JONAS, titulaire
✓ Société ARKEMA France	Monsieur Stéphane FORNERONE, suppléant
✓ Société ARKEMA France	Monsieur Gaël CAMPILLO, suppléant
✓ Société CEREXAGRI	Monsieur T. BUFFE, titulaire
✓ Société CEREXAGRI	Monsieur F. LEFRANC, titulaire

Personnes qualifiées

✓ CYPRES	Monsieur le Directeur ou son représentant

Expert

✓ SDIS	Monsieur le Directeur ou son représentant

Président

✓ Monsieur Julien RUAS

Secrétariat CSS

✓ CYPRES

Invité

✓ ATMOSUD

MANDAT : BON POUR POUVOIR

Conformément à l'article 10 du règlement intérieur de la Commission de Suivi des Sites ARKEMA et CEREXAGRI - Marseille

- *Lorsqu'il n'est pas suppléé, un membre de la commission peut donner mandat à un autre membre*
- *Nul ne peut détenir plus d'un mandat*
- *Le mandat est obligatoirement remis au secrétariat ou au président au plus tard en début de séance*

Je soussigné(e) .....

représentant de .....

du collège.....

donne pouvoir à .....

représentant de .....

du collège .....

à l'effet:

☐ de me représenter et de voter à :

la Commission de Suivi des Sites industriels ARKEMA et CEREXAGRI :
Le Mercredi 18 Décembre 2019 à 08 h 30
Mairie de Marseille – Pavillon Daviel – Quai du Port - 13002 MARSEILLE
2ème salle des commissions

Fait le :

Signature :